



Extrait du SNUipp-FSU 47

<http://47.snuipp.fr/spip.php?article3534>

ISSR : quelques couacs pour ARIA...

- Paritarisme -



Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2012

SNUipp-FSU 47

Depuis la rentrée de septembre 2012, le paiement des indemnités de sujétions spéciales (ISSR) des titulaires remplaçants s'opère via le logiciel ARIA.

La plate-forme de suivi pour toute l'académie d'Aquitaine est gérée par les services de la DSDEN de Gironde, après saisie préalable des états de remplacements mensuels par les secrétaires de circonscriptions.

Outre la surcharge de travail évident que cela représente pour celles-ci, aussi bien localement qu'à Bordeaux, la mise en place de cette procédure informatisée connaît déjà quelques difficultés.

Déjà, en septembre 2012, un courrier des services départementaux de Lot et Garonne informait que, pour « éviter des erreurs de paiement et effectuer les contrôles adéquats », l'envoi des formulaires papiers utilisés jusque là était encore en vigueur pour les mois de septembre et octobre.

Depuis, plus aucune information !

Face à ce flou, les représentants du SNUipp-FSU 47 ont demandé lors de la CAPD du 6 décembre quelle était la procédure à suivre à compter de novembre.

L'administration a indiqué que le formulaire papier n'était plus à renvoyer depuis novembre et que le suivi de gestion ARIA était maintenant en place.

Pourtant, quelques couacs se font encore présents !

Un courrier envoyé par les services départementaux de Gironde est arrivé directement aux domiciles des titulaires remplaçants.

Celui-ci informait que le versement de l'indemnité sur le salaire de décembre n'aura pas lieu, mais qu'il « reprendra à partir de la paie de janvier 2013 ».

Bref, au mieux, les titulaires remplaçants se sont vus verser cette indemnité uniquement sur le mois de novembre... et encore il ne s'agissait que de celle correspondant aux missions effectuées en septembre !
(Si cela n'est pas le cas, [contactez-nous](#) au plus vite.)

En résumé, sur une période de 5 mois entre la rentrée scolaire et la fin du mois de janvier 2013, les titulaires remplaçants effectuent leurs missions en n'ayant, au mieux, que le versement de l'indemnité d'un seul mois !

Au vu du prix de l'essence entre autres, les représentants du SNUipp-FSU ont protesté face à cette situation intolérable !

L'administration reconnaît cet état de fait en expliquant qu'il s'agit d'une gestion académique et que les choses allaient rentrer dans l'ordre rapidement. Rien n'est moins sûr !

Nous conseillons aux titulaires remplaçants de garder trace de leurs états mensuels de remplacements et de bien

vérifier leurs fiches de paie.

Pour tout problème rencontré, [contactez-nous](#) au plus vite...

Il est une fois de plus à déplorer que ce que l' Administration présente comme une organisation académique s'opère au détriment des personnels, surtout quand cela a pour eux de telles répercussions financières.

Encore une fois, le « cadrage académique » est en décalage avec la réalité sur le terrain !

Jean Claude Soret